

## **FICHE-CURSUS**

**Département : Erudition**

**Discipline : Analyse**

Cette fiche cursus a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'analyse musicale au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Maur-des-Fossés. Elle complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

### **Professeur**

Bastien Dollinger

### **Compétences à acquérir**

Être capable de :

- faire 1 analyse auditive d'un extrait musical (entre 5 et 8 minutes environ), diffusé 4 à 5 fois,
- faire 1 analyse sur partition (avec écoute),
- sur un temps de préparation long (2 à 3 mois), présenter cette analyse devant un public.

### **Organisation des cycles**

#### **Initiation**

Ouvert dans le cadre du CEM (Certificat d'Etudes Musicales) et aux élèves de 3<sup>ème</sup> cycle spécialisé ou CPES (Cycle de Préparation à l'Enseignement Supérieur) suite au test d'orientation de septembre.

Durée : 1 an non renouvelable.

Conditions d'accès : avoir son CEM de formation musicale (FM).

Durée hebdomadaire des cours : 1h30.

Programme : les notions de base y sont abordées (phrase, harmonie, mélodie, rythme) en lien direct avec le répertoire instrumental demandé en 3ème Cycle Court.

Ce cours met à niveau les connaissances "théoriques" de FM, puis approfondit les principales formes musicales (strophiques, binaire, ABA, le menuet, le rondo) de l'époque baroque et début classique.

Evaluation : par le professeur.

- écrit : sur partition, avec un questionnaire et sur audition, avec un questionnaire,
- oral : sur partition donnée à l'avance et faisant l'objet d'un exposé en cours.

Mentions délivrées : Très Bien, Bien ou Assez Bien (ou non récompensé) et ces mentions entrent dans la composition du CEM.

Seules les mentions Très Bien et Bien permettent l'accès direct dans le cursus principal.

### **3<sup>ème</sup> cycle 1<sup>ère</sup> année**

Durée : 2 ans maximum.

Conditions d'accès : avoir son Unité de Valeur de formation musicale de 3<sup>ème</sup> cycle spécialisé.

Durée hebdomadaire des cours : 1h30.

Programme : le contenu du cours est essentiellement axé autour des compositeurs du 18<sup>ème</sup> siècle. Les notions analytiques de base y sont rappelées (pour ceux qui n'ont pas fait le cursus d'initiation). La forme binaire, la fugue, la forme sonate simple, les caractéristiques stylistiques de la fin du baroque, l'époque classique et les débuts du romantisme y sont étudiés.

Evaluation : 2 épreuves.

- une analyse auditive d'un extrait musical (5mn environ) diffusé 3 à 4 fois. Durée de l'épreuve : 1h30
- une mise en loge d'1h sur un texte musical de cette époque, dans une formation pouvant aller d'un instrument soliste au quatuor à cordes. Cette mise en loge est suivie d'une présentation devant un jury d'une durée de 15 à 20 minutes.

Mentions délivrées : Très Bien, Bien, Assez Bien ou non récompensé.

Seules les mentions Très Bien et Bien permettent l'accès à la seconde année.

### **3<sup>ème</sup> cycle 2<sup>ème</sup> année**

Durée : 2 ans maximum.

Conditions d'accès : avoir son Unité de Valeur de formation musicale en 3<sup>ème</sup> cycle spécialisé.

Durée hebdomadaire des cours : 2 h.

Programme : poursuite des études de styles (16<sup>ème</sup> siècle), aux romantiques (19<sup>ème</sup> siècle) et au langage des compositeurs français (début 20<sup>ème</sup> siècle).

Evaluation : 3 épreuves

- une analyse auditive d'un extrait musical (entre 5 et 8 minutes environ), diffusé 4 à 5 fois.  
Durée de l'épreuve : 2 heures
- une analyse sur partition (sans écoute). Durée de l'épreuve : 3 heures
- une mise en loge d'1 heure à 1h30 (en fonction de la longueur du texte proposé) sur un texte musical, dans une formation pouvant aller d'un instrument soliste à un petit orchestre. Cette mise en loge est suivie d'une présentation devant un jury d'une durée de 20 à 30 minutes.

Mentions délivrées : Très Bien, Bien ou Assez Bien ou non récompensé.

Seules les mentions Très Bien et Bien délivrent l'Unité de Valeur secondaire pouvant entrer dans la composition d'un DEM instrumental ou d'histoire de la musique.

Seule la mention Très Bien permet l'entrée en 3<sup>ème</sup> cycle spécialisé.

**Classe libre**

Durée : 1 an, possibilité d'une 2<sup>ème</sup> année sur demande écrite adressée au Directeur du Conservatoire.

Durée hebdomadaire des cours : définie selon le temps de cours disponible du professeur.

Pas de limite d'âge.